VENTILAIRSEC

La ventilation dans le bon sens

2019

CATALOGUE

EDITO

Chers partenaires,

La qualité de l'air et notamment l'air intérieur de nos maisons, est un sujet de plus en plus médiatisé. Les particuliers deviennent sensibles à l'amélioration de leur environnement intérieur.

Face à ce besoin, toute l'équipe de VENTILAIRSEC vous accompagne afin que vous puissiez proposer à vos clients une solution de ventilation performante pour lutter contre les problématiques d'humidité et de pollution de l'air intérieur.

Dans ce catalogue 2019, vous allez découvrir ou redécouvrir nos gammes de VMI® PULSE'R® ESSENTIELLE et PRESTIGE qui sont disponibles avec nos caissons CUBE, GALBÉ, URBAN et MAXI.

Tous nos caissons vous permettent de choisir le niveau de filtration souhaité pour protéger vos clients de la pollution de l'air extérieur qui s'invite dans leur habitat. Pour aller plus loin, nous avons fait évoluer notre filtre à charbon actif en un filtre 3 en 1 qui intègre en plus d'un filtre particules fines et odeurs, un filtre pollens (média G4) pour accroître la durée de vie du charbon actif de 20%.

Par ailleurs, VENTILAIRSEC vous propose des kits d'installation afin de simplifier vos chantiers. Vous avez le choix de les compléter avec de nouveaux accessoires au catalogue tels que de la gaine phonique ou un extracteur avec fermeture automatique pour encore plus d'efficacité.

Coté performance énergétique, nous vous recommandons les solutions HYDRO'R® et SOLAR'R® ainsi que le BY-PASS qui permettent de coupler la VMI® à une source de chaleur.

Soucieux d'être à votre écoute, réactif et disponible, toute l'équipe de VENTILAIRSEC se tient à votre disposition pour répondre à vos besoins.

L'équipe VENTILAIRSEC

SOMMAIRE

4 INFORMATIONS **GÉNÉRALES**
- PRÉSENTATION 4
- QU'EST CE QUE LA VMI 5

6 GAMMES **PULSE'R**
- CAVE 6
- ESSENTIELLE 6
- PRESTIGE 7

8 MODÈLES **DE CAISSON**
- URBAN 8
- CUBE 9
- GALBÉ 10
- MAXI 11

12 TYPES **D'INSTALLATION** 12

14 GAMMES **DE FILTRATION**
- POLLENS 14
- PARTICULES FINES 14
- PARTICULES FINES ET ODEURS 14

15 ENTRÉES **D'AIR** 15

16 COUPLAGES **ÉNERGÉTIQUES**
- SOLAR'R® 16
- HYDRO'R® 18

20 **ACCESSOIRES**
- ENTRETIEN 20
- INSTALLATION 21
- SAV 22

24 INFORMATIONS **TECHNIQUES**
- TURBOCHAUFFE/SURVENTILATION 24
- DIRECTIVE ErP 25

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 26

PRÉSENTATION

VENTILAIRSEC,
spécialiste et précurseur

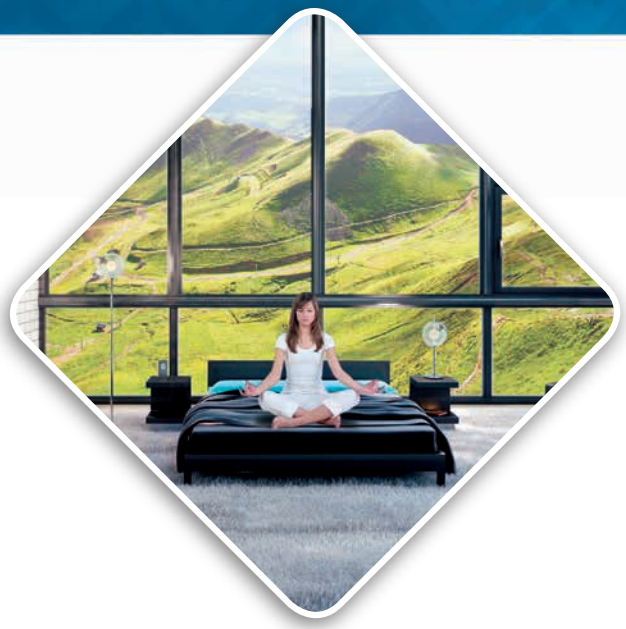

- Le concepteur de la VMI® depuis 1986,
- Plus de 30 ans consacrés à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur en vous proposant des systèmes de ventilation mécanique par insufflation performants, intelligents et fiables,
- Une fabrication française,
- Un réseau européen de partenaires formés par notre équipe de technico-commerciaux. Tous nos partenaires suivent les formations courtes, concrètes et pratiques suivantes :
  - Formation commerciale : maîtrisez notre gamme de produits et les enjeux de la qualité de l'air intérieur,
  - Formation technique : devenez expert sur les méthodes de pose et les caractéristiques de nos systèmes.

- Une équipe dynamique à votre service pour répondre à tous vos besoins.
  - Nous vous aidons à construire et à dimensionner vos projets,
  - Nous vous conseillons sur les solutions les plus adaptées aux besoins de vos clients,
  - Nous mettons à votre disposition des outils de communication tels que des vidéos, des fiches produits, une chemise commerciale ou des flyers VENTILAIRSEC,
  - Nous vous informons sur les nouvelles opérations promotionnelles ou de communication et sur les nouveaux produits,
  - La satisfaction de vos clients étant essentielle, nous disposons d'un service technique réactif qui saura vous épauler. Nous vous proposons également une formation SAV, vous permettant d'être plus performant sur les dépannages et les entretiens.

Une efficacité prouvée

Dès 1994, une étude du CEBTP (Centre Expérimental de recherches et d'études du Bâtiment et des Travaux Publics) reconnaissait l'efficacité et la valeur technique de la VMI®.

En 2009, une étude réalisée par le COSTIC (Centre d'Études et de Formation pour le Génie Climatique) a mis en évidence les atouts de la VMI® face aux systèmes à extraction, notamment pour les personnes ayant des problèmes respiratoires ou vivant dans un environnement bruyant ou fortement pollué.

L'efficacité de la VMI® par rapport aux systèmes à extraction a été démontrée sur les aspects suivants :
- La diminution notable de la concentration en radon
- L'obtention d'une chaleur intérieure plus homogène
- La réduction des taux de CO_2 et de Composés Organiques Volatils.
- L'élimination par filtration de près de 100% des particules fines PM 2,5.

En 2017, Ventilairsec est reçue à l'Élysée pour présenter la VMI® dans le cadre du projet FRANCE EXPÉRIMENTATION.

Les engagements VENTILAIRSEC

- ***Qualité « Made in France » :*** tous nos appareils sont conçus, fabriqués et testés en France, dans nos ateliers, à partir de composants à la fiabilité éprouvée.

- ***Conforme aux normes CE, ERP*** et aux normes européennes d'installation électrique.

- ***5 ans de garantie minimum :*** tous les produits fabriqués par VENTILAIRSEC sont garantis 5 ans pièces et main d'œuvre, quelle que soit la gamme choisie. Les capteurs solaires, c'est 10 ans.

- ***Entretien facile :*** la VMI® nécessite seulement un ou deux entretiens annuels avec remplacement du filtre (en fonction de la géolocalisation). Cette opération simple peut être effectuée plus souvent, en fonction du degré de pollution locale.

- ***Faible consommation énergétique :*** la consommation réduite du ventilateur et du module de préchauffage est compensée par les économies de chauffage réalisées. Couplée avec un de nos modules Hydro'R® ou Solar'R®, la VMI® est encore plus performante.

- ***Service hot line :*** assistance technique, information en ligne : en cas de question ou d'incident de fonctionnement, vous pouvez compter sur notre réactivité !
  Service ouvert de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, du lundi au jeudi et de 8h00 à 16h00 le vendredi.

- ***Réactivité logistique :*** traitement de la commande en moins de 3 jours.

- ***VENTILAIRSEC*** est assurée par la SMABTP, contrat d'assurance «ALPHA-BAT Fabricants numéro 482 387 A 440 - 1004.000».

SANTÉ PATRIMOINE CONFORT BUDGET

QU'EST CE QUE LA VMI®

C'est la Ventilation Mécanique par Insufflation®
la ventilation dans le bon sens !

La VMI® VENTILAIRSEC est une technique particulièrement efficace :

- **Filtration radicale des polluants extérieurs** (Particules fines, pollens…) par un filtre novateur. La VMI® fait barrage aux particules à partir de 0,3 microns*.
- **Gestion de l'humidité** grâce au système hygrorégulable**.
- **Évacuation des polluants intérieurs** (CO_2, COV…) par le balayage de l'air dans toutes les pièces du bâtiment.
- **Opposition à la remontée du radon** grâce à la légère pression positive générée dans le bâtiment.
- **Répartition des calories** dans l'univers de vie par déstratification des couches d'air.
- **Optimisation de la récupération des calories et des frigories** gratuites par la fonction Turbochauffe et Surventilation nocturne**.
- **Intégration possible de modules** utilisant des sources d'énergies notamment renouvelables.

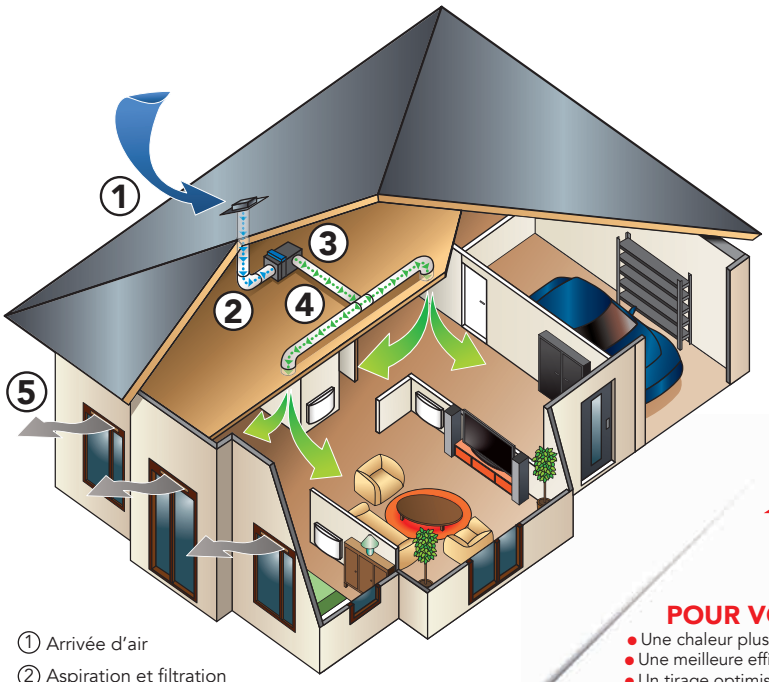

① Arrivée d'air
② Aspiration et filtration
③ Préchauffage de l'air
④ Insufflation de l'air à l'intérieur créant une légère pression positive de votre habitat
⑤ Évacuation de l'air vicié et humide vers l'extérieur

LES BÉNÉFICES DE LA VMI® ? POUR UNE MAISON QUI RESPIRE À NOUVEAU

POUR VOTRE SANTÉ
- La garantie d'un air intérieur renouvelé et assaini en continu
- La réduction des risques d'allergie respiratoire, rhinite chronique et asthme
- La diminution du risque de cancer dû à la présence du radon.

POUR VOTRE CONFORT
- Une chaleur plus homogène
- Une meilleure efficacité énergétique des bâtiments
- Un tirage optimisé des cheminées
- Un fonctionnement entièrement automatique et silencieux, et un débit réglable
- Une optimisation du préchauffage et du rafraîchissement par une gestion autonome
- Une opposition à l'entrée des bruits extérieurs.

POUR VOTRE PATRIMOINE
- Combat la condensation et les dégradations liées à l'humidité excessive (moisissures, odeurs, décollement de papier peint…)
- Plus hygiénique que les systèmes à extraction : les gaines restent propres (pas d'aspiration de graisses)
- Une ventilation fiable et robuste
- Peu de travaux, installation discrète.

POUR VOTRE BUDGET
- Récupération de la chaleur stockée au plafond
- Optimisation des calories et frigories gratuites
- Optimisation énergétique de votre logement (selon l'ADEME, chauffer 1°C de moins permet de faire 7 % d'économies)
- Coût de fonctionnement et d'entretien réduit.

LA SOLUTION VENTILAIRSEC GARANTIE

*Filtre à particules fines
**gamme prestige

GAMMES PULSE'R

Gamme **CAVE**

- Sans préchauffage
- **Réglage manuel - 3 vitesses possibles**
- Filtre à pollens
- Débit 82 m³ / 143 m³ / 218 m³

Gamme **ESSENTIELLE**

- **Option préchauffage**
- **2 températures de préchauffage 15°C ou 18°C**
- **Vitesse fixe préréglée sur un choix de 10 vitesses**
- Option commande radio
  - Indicateur de changement du filtre
  - Indicateur de température de soufflage
  - Compteur journalier d'utilisation
  - Écran rétro éclairé
- Classe énergétique :

Préchauffage

Vitesse Fixe

OPTION

Commande radio

GALBÉ CUBE	**C**
URBAN MAXI	**B**

EN OPTION

Faites le choix de la filtration

Filtre à pollens

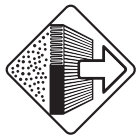
Filtre à particules fines

Filtre à particules fines et odeurs

Plus de détails page 14

Gamme PRESTIGE

Préchauffage

Commande radio couleur

10 vitesses

Indicateur qualité d'air

Fonction hygroréglable*

Turbochauffe Surventilation nocturne

- **Option préchauffage**
- **3 températures de préchauffage régulé 12°, 15°, 18°C**
- **Réglage 10 vitesses possibles**
- **Commande radio couleur**
- Alerte du changement de filtre
- **Pilotage Manuel ou Automatique***
- Réglage température de mise en Stand-by
- Compteur journalier intégré
- Enregistrement des informations sur 2 ans glissants
- **Indicateur par graphique de la qualité de l'air**
- **Fonction Turbochauffe & Surventilation**
- Classe énergétique :

GALBÉ CUBE C

URBAN MAXI B

* Régulation des vitesses en fonction de l'hygrométrie intérieure et extérieure ainsi que de la température intérieure et extérieure.

Faites le choix de la filtration

Filtre à pollens

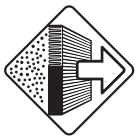
Filtre à particules fines

Filtre à particules fines et odeurs

Plus de détails page 14

URBAN Ref.URB

GAMMES POSSIBLES

E ESSENTIELLE P PRESTIGE

INSTALLATIONS

Types : 1, 2 inversé

LA VMI® VUE PAR UN DESIGNER

Astuce

- Attention à la mise en place du caisson pour faciliter le changement du filtre.

Pour le confort de vos clients, proposer des contrats d'entretien

CLASSE ÉNERGÉTIQUE

E ESSENTIELLE P PRESTIGE B

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids : 8,3 kg

URBAN		ESSENTIELLE	PRESTIGE
Températures de préchauffage		15° 18°C	12° 15° 18°C
Réglage vitesses		Vitesse fixe*	Réglage 10 vitesses
Commande radio		Option	✔
Puissance maxi		1124 W	1124 W
Filtre (cf. page 12)		Au choix	Au choix
Visualisation	Vitesse de fonctionnement	Option	✔
	Température	Option	✔
Indicateur de qualité d'air		✘	✔
Alerte de changement de filtre		Option	✔
Mode été/hiver		Option	✔
Débit maxi en m³/h		201	

*Réglage 10 vitesses avec Commande radio (option).

VMI® ESSENTIELLE VMI® PRESTIGE			
Vitesse	Débit d'air en m³/h	Puissance nominale moteur en W	dB(a)*
1	33 m³/h	6 W	16,5
2	59 m³/h	8 W	25,5
3	69 m³/h	8 W	27,8
4	80 m³/h	9 W	30,3
5	97 m³/h	10 W	32,6
6	107 m³/h	11 W	34,9
7	126 m³/h	13 W	37,8
8	151 m³/h	16 W	40,3
9	176 m³/h	19 W	42,8
10	201 m³/h	24 W	45,1

*Pression acoustique mesurée à 1m en chambre semi-anéchoïque au TÜV Sud suivant la norme DIN EN ISO 3744 : 2011-02.

MOTEUR TRES BASSE CONSOMMATION

EXCLUSIVITÉ SYSTÈME BREVETÉ VENTILAIRSEC

MODÈLE DÉPOSÉ

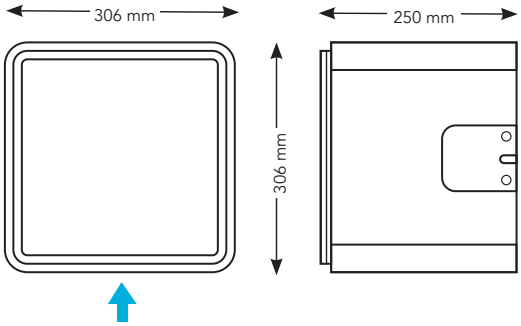

Insertion du filtre (17,3 x 19,1 x 4,8 cm)

CUBE Ref.CU

GAMMES POSSIBLES

C CAVE E ESSENTIELLE P PRESTIGE

INSTALLATIONS

Types : 1, 2, 2 inversé, 3, 4, 5, 6

CLASSE ÉNERGÉTIQUE

E ESSENTIELLE P PRESTIGE C

Astuce

- Pour les combles de taille réduite type fermette, etc : préférer le caisson cube pour une facilité de pose et un gain de place.
- Attention à l'orientation du cube en apparent pour faciliter le changement de filtre.

Pour le confort de vos clients, proposer des contrats d'entretien

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids : 10 kg

CUBE		CAVE	ESSENTIELLE	PRESTIGE
Températures de préchauffage		/	15° 18°C	12° 15° 18°C
Réglage vitesses		Réglage 3 vitesses, manuel	Vitesse fixe*	Réglage 10 vitesses
Commande radio		✘	Option	✔
Puissance maxi		60 W	1140 W	1140 W
Filtre (cf. page 12)		Filtre à pollens	Au choix	Au choix
Visualisation	Vitesse de fonctionnement	✘	Option	✔
	Température	✘	Option	✔
Indicateur de qualité d'air		✘	✘	✔
Alerte de changement de filtre		✘	Option	✔
Mode été/hiver		✘	Option	✔
Débit maxi en m³/h		218	218	218

*Réglage 10 vitesses avec commande radio (option).

VMI® ESSENTIELLE VMI® PRESTIGE			
Vitesse	Débit d'air en m³/h	Puissance nominale moteur en W	dBA*
1	30 m³/h	10 W	24
2	77 m³/h	18 W	28
3	93 m³/h	25 W	30
4	100 m³/h	28 W	32
5	112 m³/h	31 W	35
6	121 m³/h	34 W	38
7	153 m³/h	38 W	41
8	185 m³/h	40 W	45
9	205 m³/h	50 W	48
10	218 m³/h	60 W	52

*En chambre sourde norme DIN 45635 avec une bouche.

VMI® CAVE			
Vitesse	Débit d'air en m³/h	Puissance nominale moteur en W	dBA*
A	82 m³/h	21 W	32
B	143 m³/h	35 W	42
C	218 m³/h	60 W	52

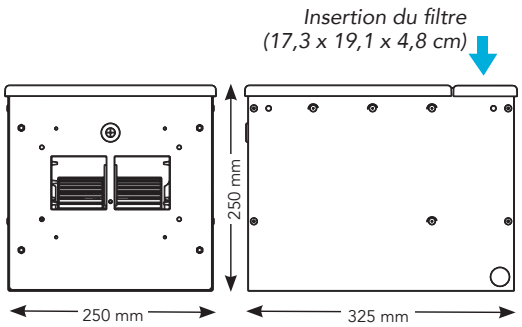

GALBÉ Ref.GA

GAMMES POSSIBLES

E ESSENTIELLE P PRESTIGE

INSTALLATIONS

Types : 1, 2, 2 inversé, 3, 4, 5, 6

CLASSE ÉNERGÉTIQUE

E ESSENTIELLE P PRESTIGE C

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids : 11 kg

GALBÉ		ESSENTIELLE	PRESTIGE
Températures de préchauffage		15° 18°C	12° 15° 18°C
Réglage vitesses		Vitesse fixe*	10 vitesses
Commande radio		Option	✔
Puissance maxi		1140 W	1140 W
Filtre (cf. page 12)		Au choix	Au choix
Visualisation	Vitesse de fonctionnement	Option	✔
	Température	Option	✔
Indicateur de qualité d'air		✘	✔
Alerte de changement de filtre		Option	✔
Mode été/hiver		Option	✔
Débit maxi en m³/h		218	218

*Réglage 10 vitesses avec commande radio (option)

Astuce

- Penser à mettre 2 bouches pour les surfaces supérieures à 100 m².

Pour le confort de vos clients, proposer des contrats d'entretien

VMI® ESSENTIELLE VMI® PRESTIGE			
Vitesse	Débit d'air en m³/h	Puissance nominale moteur en W	dBA*
1	30 m³/h	10 W	24
2	77 m³/h	18 W	28
3	93 m³/h	25 W	30
4	100 m³/h	28 W	32
5	112 m³/h	31 W	35
6	121 m³/h	34 W	38
7	153 m³/h	38 W	41
8	185 m³/h	40 W	45
9	205 m³/h	50 W	48
10	218 m³/h	60 W	52

*En chambre sourde norme DIN 45635 avec une bouche.

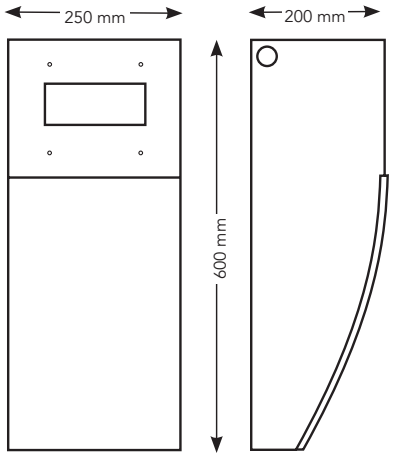

Insertion du filtre (17,3 x 19,1 x 4,8 cm) filtre F7 et G4

MAXI Ref.MA

IDÉAL POUR LES GRANDS VOLUMES

GAMMES POSSIBLES

E ESSENTIELLE P PRESTIGE

INSTALLATIONS

Type 6

CLASSE ÉNERGÉTIQUE

E ESSENTIELLE P PRESTIGE B

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids : 11,9 kg

MAXI		ESSENTIELLE	PRESTIGE
Températures de préchauffage		15° 18°C	12° 15° 18°C
Réglage vitesses		Vitesse fixe*	Réglage 10 vitesses
Commande radio		Option	✔
Puissance maxi		2231 W	2231 W
Filtre (cf. page 12)		Particules fines	Particules fines
Visualisation	Vitesse de fonctionnement	Option	✔
	Température	Option	✔
Indicateur de qualité d'air		✘	✔
Alerte de changement de filtre		Option	✔
Mode été/hiver		Option	✔
Débit maxi en m³/h		400	400

*Réglage 10 vitesses avec commande radio (option)

VMI® ESSENTIELLE VMI® PRESTIGE			
Vitesse	Débit d'air en m³/h	Puissance nominale moteur en W	dBA*
1	70 m³/h	1,80 W	11
2	150 m³/h	7,20 W	33
3	181 m³/h	10,4 W	36
4	213 m³/h	13,80 W	40
5	244 m³/h	18,00 W	43
6	275 m³/h	23,50 W	46
7	306 m³/h	30,80 W	49
8	338 m³/h	40,30 W	51
9	369 m³/h	55,50 W	55
10	400 m³/h	71,30 W	58

*Mesures de bruit réalisées suivant la norme NF EN ISO 3747 : 11-2009.

Astuce

- Equilibrer la longueur des gaines en pose 6V.
- Prévoir un espace suffisant pour faciliter le changement du filtre

Pour le confort de vos clients, proposer des contrats d'entretien

Insertion du filtre (31,5 x 20 x 2 cm)

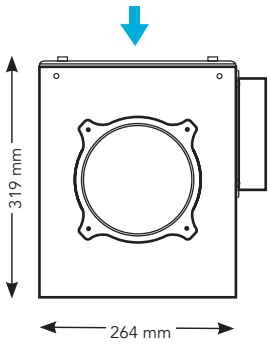

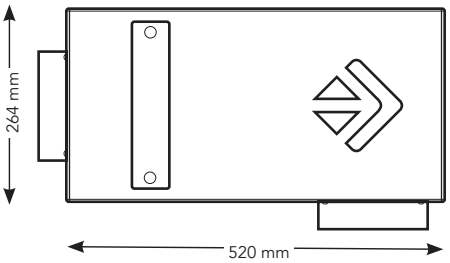

TYPES D'INSTALLATION

Exemples de mise en situation possible :

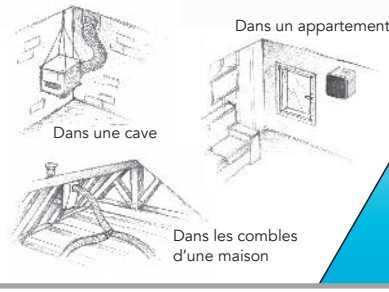

Types installation / Caissons	Collerette 150 mm	Kit fixation murale	Vis 3,5 x 16	Vis 3,9 x 9,5	Colliers serflex	Gaine souple isolée 6 m (diam. 160 mm)	Gaine souple isolée 3 m (diam. 160 mm)	Diffuseur plafonnier	Diffuseur déflecteur	Diffuseur apparent nid d'abeilles	Grille pare-pluie	1 Y : 1 entrée / 2 sorties	Gaine souple 2 m	Kit de suspension
Cube	1		4	4	1					1	1		1	1

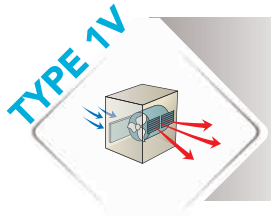

Urban		1									1			
Cube	1	1		8						1	1			
Galbé	1			8					1		1			

- Installation en apparent
- Prise d'air extérieur en façade
- Insufflation directe
- Recommandé pour petit volume

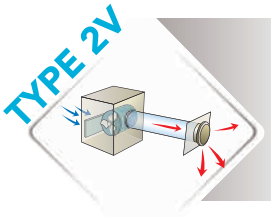

Cube	2	1		8	2	1		1			1			
Galbé	2			8	2	1		1			1			

- Installation en apparent
- Prise d'air extérieur en façade
- Insufflation en un point

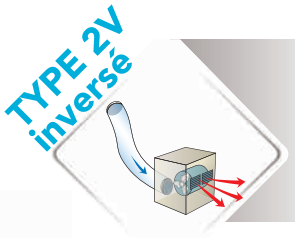

Urban	1	1			1	1					1			
Cube	1	1	4	4	1	1				1	1			
Galbé	1			8	1	1			1		1			

- Installation en apparent
- Prise d'air extérieur en façade
- Insufflation directe avec déflecteur

En option : Kit suspension, Terminal de toiture, Réglette de fenêtre

TYPES D'INSTALLATION

Exemples de mise en situation possible :

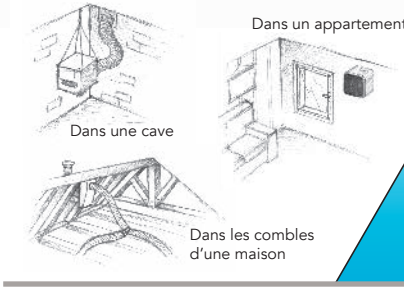

Types installation	Caissons	Composition d'un kit VMI®												
		Collerette 150 mm	Kit fixation murale	Vis 3,5 x 16	Vis 3,9 x 9,5	Colliers serflex	Gaine souple isolée 6 m (diam. 160 mm)	Gaine souple isolée 3 m (diam. 160 mm)	Diffuseur plafonnier	Diffuseur déflecteur	Diffuseur apparent nid d'abeilles	Diffuseur grille pare-pluie	1 Y : 1 entrée / 2 sorties	Gaine souple 2 m
TYPE 3V	**Cube**	2			8	3		1	1					
	Galbé	2			8	3		1	1					

Si vous choisissez un filtre à particules fines, pensez à le protéger avec un filtre à manchon

- Installation dans un local sain et ventilé
- Insufflation en 1 seul point
- Recommandé pour maison jusqu'à 110 m²
- Recommandé pour maison d'architecture simple

TYPE 4V	**Cube**	2			8	7	2		2				1	
	Galbé	2			8	7	2		2				1	

Si vous choisissez un filtre à particules fines, pensez à le protéger avec un filtre à manchon

- Installation dans un local sain et ventilé
- Insufflation en 2 points par diffuseurs
- Recommandé pour maison de + de 110 m²
- Recommandé pour maison d'architecture complexe

TYPE 5V	**Cube**	2			8	4	1		1					
	Galbé	2			8	4	1		1					

- Installation en comble
- Prise d'air extérieur par tuile douille (en option)
- Insufflation en 1 seul point
- Recommandé pour maison jusqu'à 110 m²
- Recommandé pour maison d'architecture simple

TYPE 6V	**Cube**	2			8	8	2		2				1	
	Galbé	2			8	8	2		2				1	
	Maxi	2			8	8	2		2				1	

- Installation en comble
- Prise d'air extérieur par tuile douille (en option)
- Insufflation en 2 points par diffuseurs
- Recommandé pour maison de + de 110 m²
- Recommandé pour maison d'architecture complexe
- Recommandé pour maison aux combles isolés ou générateurs d'odeurs

En option : Kit suspension chaîne, Terminal de toiture, Réglette de fenêtre

GAMME DE FILTRATION

74% DES POLLUANTS DE L'AIR INTÉRIEUR SONT DES PARTICULES FINES

23 000 DÉCÈS / AN EN FRANCE LIÉS AU PARTICULES FINES

20% DE LA POPULATION SOUFFRE D'ALLERGIES RESPIRATOIRES

Filtrer l'air qui rentre dans le logement est essentiel.

Nous vous proposons trois niveaux de filtration pour vous adapter aux besoins de vos clients.

Astuce

- Penser à changer le filtre une fois par an au minimum

Pour le confort de vos clients, proposer des contrats d'entretien

Filtre à pollens

Caissons : Urban, Galbé, Cube et Maxi

Idéal pour faire barrage aux plus grosses particules, le filtre à pollens est adapté aux zones peu polluées.
Ce niveau de filtration existe en filtre manchon et filtre lavable (sauf caisson Urban).

Caractéristiques techniques

Valeur de l'efficacité initiale du filtre en fonction de la taille des particules.

Taille des particules en µm Intervalle	Moyenne	Efficacité du filtre (%)
2,0 – 5,0 µm	2,35	65
> 5,0 µm	/	92

Filtre à particules fines

Caissons : Urban, Galbé, Cube et Maxi

Protéger les plus sensibles de la pollution extérieure, telle est l'ambition du filtre à particules fines. En empêchant l'entrée des polluants particulaires les plus fins, la maison respire mieux.
Ce filtre a été conçu pour entraîner très peu de perte de charge et une consommation d'énergie très faible.
Pour une efficacité accrue, prévoir au minimum un changement par an.

Caractéristiques techniques

Valeur de l'efficacité initiale du filtre en fonction de la taille des particules.

Taille des particules en µm Intervalle	Moyenne	Efficacité du filtre (%)
0,3 – 0,5 µm	0,4	82,1 ± 0,2
0,5 – 0,7 µm	0,6	89,9 ± 0,3
0,7 – 1,0 µm	0,85	93,3 ± 0,4
1,0 – 2,0 µm	1,5	95,3 ± 0,2
2,0 – 3,0 µm	2,5	96,7 ± 0,2
3,0 – 5,0 µm	4,0	98,4 ± 0,1
5,0 – 10 µm	7,5	99,3 ± 0,2

Note : l'incertitude des efficacités mesurées est enregistrée pour un niveau de confiance de 95 %.
Débit d'essai = 3 400 m³/h.
Aérosol d'essai : latex neutralisé.
Selon le rapport de la CETIAT sur la mesure de l'efficacité initiale du filtre à air F7.

Filtre à pollens, particules fines & odeurs - 3 en 1

Caissons : Urban, Galbé, Cube et Maxi**

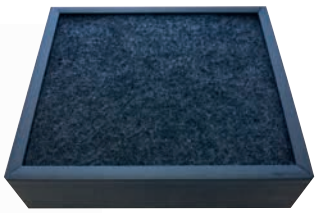

Ce filtre est doté de la même efficacité de filtration que le filtre à particules, l'arrêt des odeurs* en plus grâce au charbon actif piégé dans ses fibres. Le filtre à pollens intégré permet d'augmenter la durée de vie de 20%.

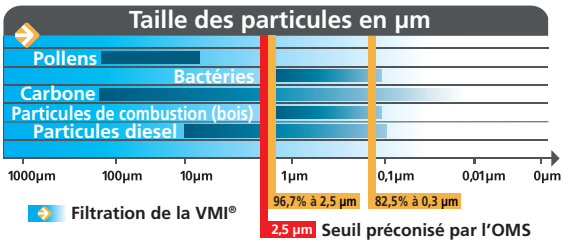

**Ce filtre de haute performance nécessite un changement régulier (au moins deux fois par an) et peut être limité pour certaines odeurs telles que celles liées à l'oxyde de carbone, l'acétylène et l'ammoniac.*
***pour caisson Maxi, disponible seulement en particules fines et odeurs.*

ENTRÉE D'AIR

Pour l'entrée d'air neuf, nous vous recommandons l'installation d'un terminal de toiture

Terminal de toiture

Réf. :
couleur Tuile — *VAS AE043*

couleur Ardoise — *VAS AE044*

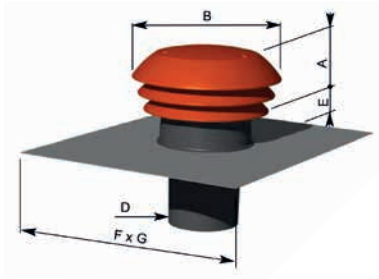

Composition - Dimensionnement

	A (mm)	B (mm)	D (mm)	E (mm)	F (mm)	G (mm)	H (mm)	Poids (kg)
CARA 160	110	250	160	60	500	400	140	3,5

Pour optimiser le confort, PENSEZ AU BY-PASS

Le BY-PASS VENTILAIRSEC est une solution simple de préchauffage de l'air neuf l'hiver par les calories d'une source de chaleur tels que les calories stockées dans les combles, un puit climatique,…
En été, la VMI® capte un air frais à l'extérieur ou dans une source fraîche, ce qui favorise le rafraichissement et la surventilation nocturne.

LES +

- ***Fonctionnement autonome de la VMI®***
- ***Compatible avec les anciennes versions de VMI®***

By-pass

Poids : 3 kg

Réf. : VAS MOD BYP 1.2

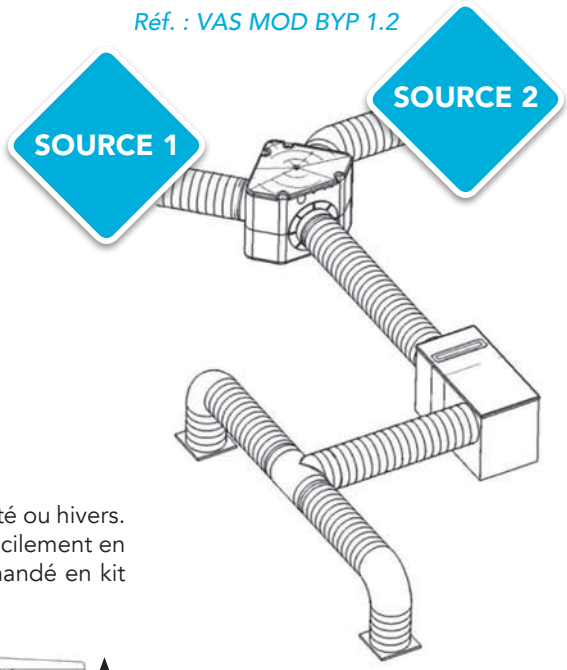

Le By-pass avec sa commande filaire vous permet de choisir le mode été ou hivers. Léger grâce à sa composition en polypropylène expansé, il s'installe facilement en amont de la VMI®. Le module By-pass existe seul ou peut être commandé en kit complet comprenant :
- 1 module By-pass
- 1 gaine de 3m
- 3 colliers serflex
- 1 filtre manchon à pollens

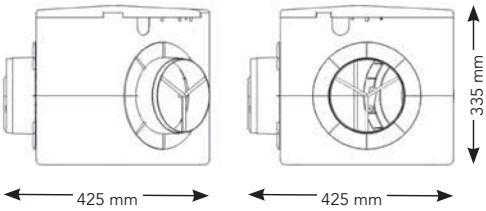

VMI® SOLAR'R®

La solution Solar'R, l'énergie du soleil dans la ventilation !

Solar'R associe la ventilation mécanique par insufflation VMI® et la puissance thermique du soleil pour la santé et le confort des occupants

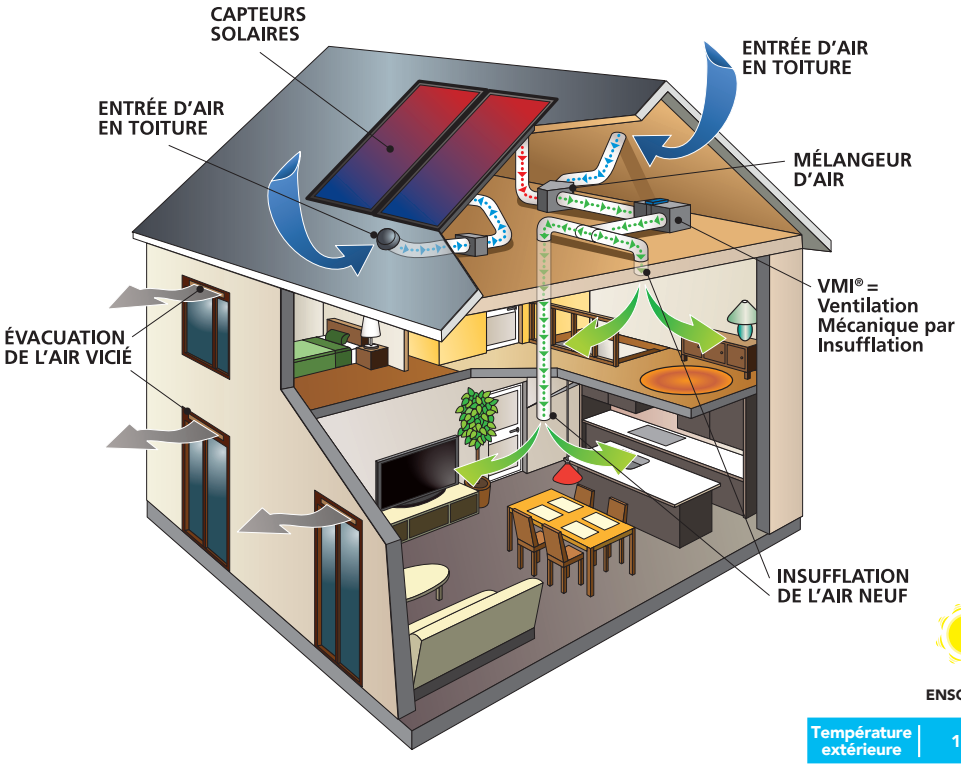

- **SANTÉ :** la VMI® filtre les polluants particulaires extérieurs et évacue l'air vicié intérieur ainsi que l'humidité de condensation.
- **CONFORT :** le module Solar'R collecte les calories du capteur solaire et préchauffe l'air neuf de la ventilation mécanique par insufflation.
- **ÉNERGIE :** performance par tous les temps*

	ENSOLEILLÉ	BRUMEUX	NUAGEUX	TRÈS COUVERT
Température extérieure	11°C	8.4°C	8°C	6.6°C
Température en sortie de capteur*	48.8°C	32.2°C	25.3°C	17.6°C

**Selon localisation, irradiation et exposition*

Avantages du Solar'R :

- **Une sensation de chaleur rapide**
- **Chauffage d'appoint gratuit par tous les temps**
- **Participe aux économies d'énergie**
- **Éligible au crédit d'impôts (CITE)**
- **TVA réduite à 5.5% sur l'installation**
- **Panneaux garantis 10 ans**

Garantie et Certifications

- **Garantie produit :**
  Panneau Boost'R : 10 ans
  Éléments aérauliques : 5 ans.

- **Certification :**
  Panneau Boost'R : Solar Keymark n°011-7S2595
  Système d'intégration Easy Roof Evolution sous Avis Technique 21/14-48*V2

MADE IN FRANCE

Solution développée en partenariat avec IRFTS

IRFTS SOLAR SOLUTIONS

VMI® SOLAR'R®

Caractéristiques techniques

- Puissance : 1080 W (avec irradiance de 1000 W/m²)
- Surface de l'absorbeur : 1.41 m²
- Matériau cadre : aluminium anodisé noir
- Verre trempé 3.20mm
- Fonctionne avec les VMI® Cube et Maxi de la gamme Prestige.
- Une seule télécommande pour l'ensemble du système
- Fonctionne en totale autonomie grâce à l'intelligence embarquée
- Installation possible pour une surface habitable jusqu'à 280 m² (3 panneaux + VMI® MAXI)

Dimensions

- Dimensions : 1650 mm x 990 mm x 73 mm
- Poids à vide d'un capteur : 21.10 kg
- Surface hors tout : 1.63 m²
- Satisfait aux exigences de la norme DIN 12 975
- Installation possible jusqu'à 3 panneaux selon le volume du logement

Composition du module Solar'R

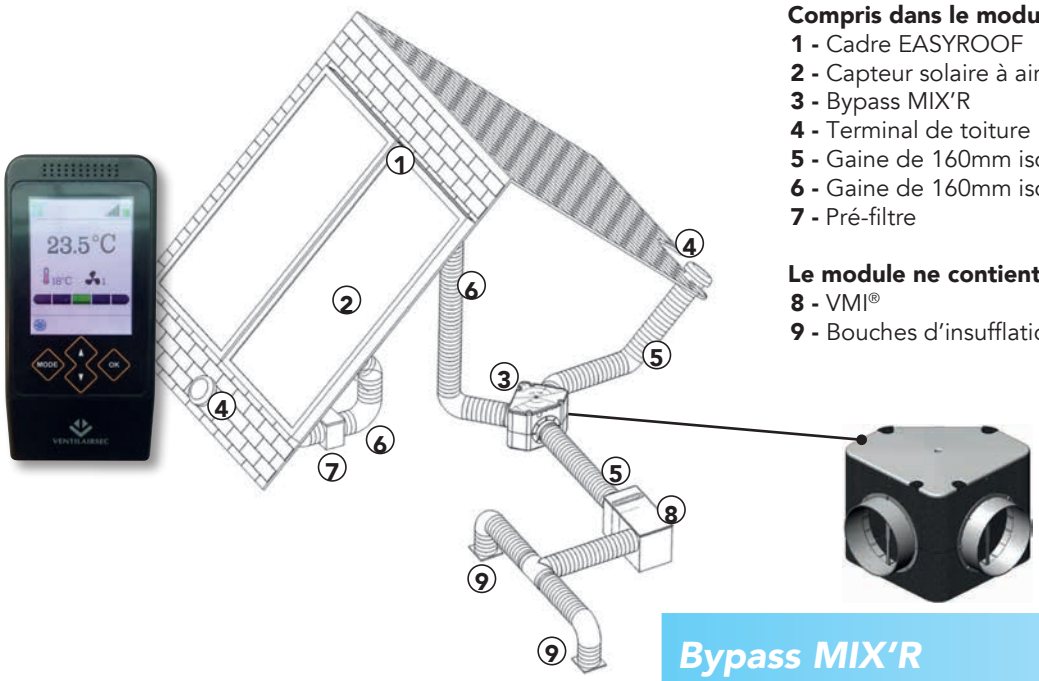

Compris dans le module :
1 - Cadre EASYROOF
2 - Capteur solaire à air Boost'R
3 - Bypass MIX'R
4 - Terminal de toiture
5 - Gaine de 160mm isolée PVC
6 - Gaine de 160mm isolée Aluminium
7 - Pré-filtre

Le module ne contient pas :
8 - VMI®
9 - Bouches d'insufflation

Bypass MIX'R

Assure le mélange entre l'air chauffé par le capteur et l'air frais pour atteindre la température de consigne

Configurations

Nombre de capteurs solaires			
Surface habitable maximum	97 m²	207 m²	282 m²
VMI® Prestige compatible	Cube	Maxi	Maxi

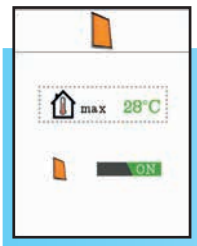

Écran de consigne Solar'R

Réglage plus fin en fonction de la température de confort du logement

VMI® HYDRO'R®

La solution Hydro'R, le trait d'union entre la VMI® et le chauffage central du logement !

Hydro'R associe la ventilation mécanique par insufflation VMI® et le chauffage pour préserver la santé et améliorer le confort des occupants

- **SANTÉ :** la VMI® filtre les polluants particulaires extérieurs et évacue l'air vicié intérieur ainsi que l'humidité de condensation.
- **CONFORT :** le module Hydro'R collecte les calories du réseau de chauffage et préchauffe l'air neuf de la ventilation mécanique par insufflation jusqu'à 28° C.

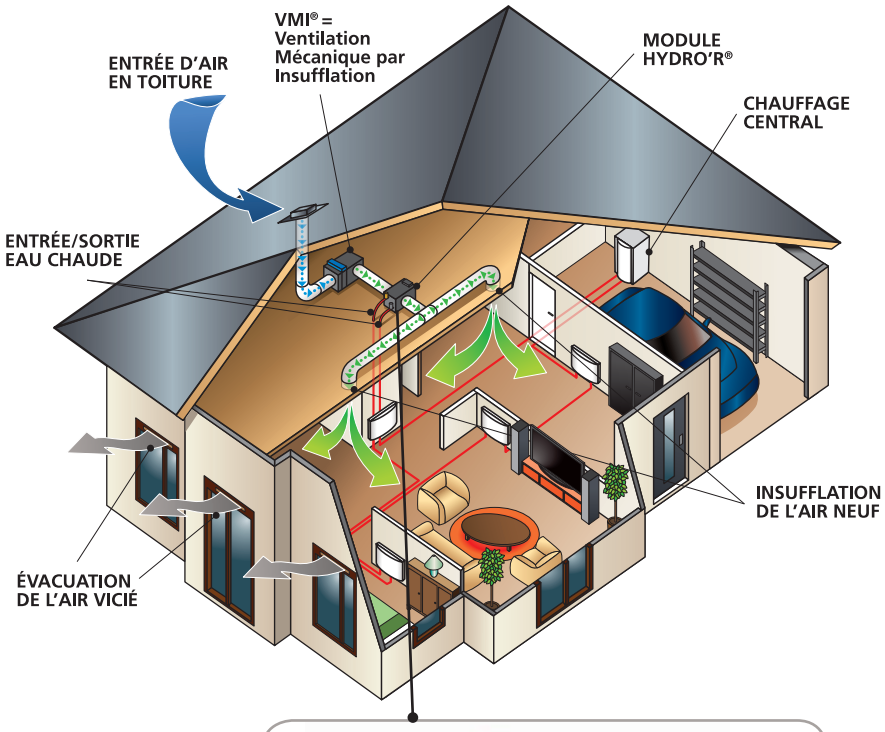

MADE IN FRANCE

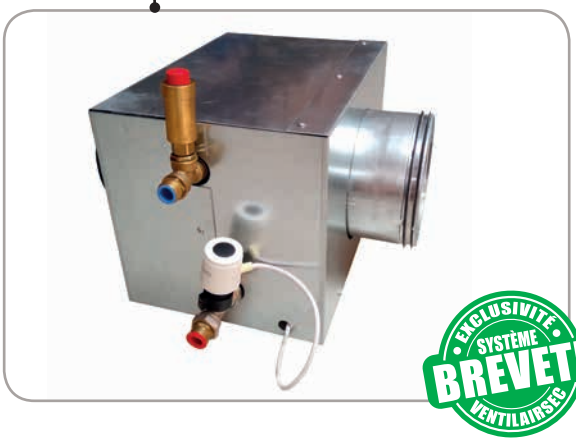

Avantages de l'Hydro'R :

- **Ne crée pas de courant d'air froid**
- **Une sensation de chaleur plus rapide**
- **Favorise la diffusion du chauffage dans toutes les pièces**
- **Ne génère pas de consommation d'énergie supplémentaire**
- **Se couple au chauffage central**
- **Compatible avec différents types d'organes de chauffage :**
  - **Chaudière**
  - **Pompe à chaleur**
  - **Chauffage solaire**
  - **Réseau d'eau chaude collectif**

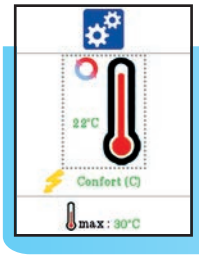

Écran de consigne Hydro'R

Réglage plus fin et spécifique du préchauffage

VMI® HYDRO'R®

Caractéristiques techniques

- 2 gammes : Hydro'R 200 et Hydro'R 400 selon le volume du logement.
- Sécurité : Hydro'R est doté d'une gestion automatique du mode hors-gel.
- Fonctionne avec les VMI® Cube, Galbé et Maxi de la gamme Prestige.
- Système modulable sur différents régimes d'eau (de 35°C à 80°C).
- Une seule télécommande pour l'ensemble du système.
- Fonctionne en totale autonomie grâce à l'intelligence embarquée.
- Dimensions : 430x405x270 mm.
- Poids : 8 kg.

Exemples de fonctionnement*									
Référence produit	Ø	Débit d'air m³/h	Débit d'eau m³/h	Température extérieure °C	Température sortie d'air °C	Puissance W	ΔP air Pa	Température sortie eau	Caisson VMI®
Hydro'R 200	160	107	0,25	0	36.9***	1446	8	55.1	Cube/Galbé
Hydro'R 400	160/200**	244	0,25	0	26.6	2366	20,4	51.9	Maxi

**Température d'entrée d'eau à 60°C*
*** Fourniture d'un adaptateur diamètre 160/200*
**** Température bridée à 28°C*

Composition du module Hydro'R

1 - Batterie eau chaude isolée
2 - Gestion électronique
3 - Sonde de température
4 - Vanne de régulation
5 - Purgeur automatique
6 - Flexibles hydrauliques isolés

Le module ne contient pas :
7 - Vanne quart de tour
8 - Filtre à eau
9 - Raccord mâle/mâle

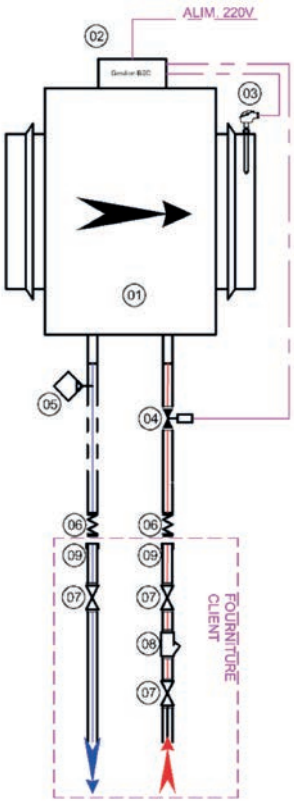

Sortie d'air autoréglable : 15 – 22 – 30 m³/h

Réf. : blanche VAS AE013
noire VAS AE014
chêne VAS AE015

Sortie d'air VM-G		Capuchon de façade CAVM	
Longueur	305 mm	Longueur	295 mm
Épaisseur	18 mm	Épaisseur	18 mm
Hauteur	20 mm	Hauteur	20 mm

La sortie d'air autoréglable ajustable série VM-G est réalisée en polystyrène. Une grille anti-moustiques y est intégrée. Elle est équipée de cales sécables lui permettant d'obtenir les débits 22 et 30 m³/h à partir du débit 15 m³/h. Le capuchon de façade est aussi réalisé en polystyrène.

Diffuseur circulaire plafonnier + manchon

Réf. : VAS AE010

Caractéristiques techniques :

Diamètre	160 mm
RAD Régul'Air®	120 à 210 m³/h
Longueur manchon	100 mm

Le diffuseur circulaire plafonnier est réalisé en composite. C'est un diffuseur de soufflage composé d'une bouche en plastique ABS antistatique blanc constituée d'un cône de soufflage perforé et d'un corps muni d'un joint assurant l'étanchéité et le maintien. Le manchon, lui, est réalisé en placo métallique.

Installation :

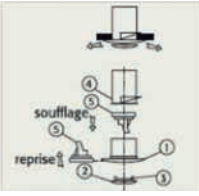

Le diffuseur est composé d'un chapeau (2), d'un déflecteur vertical (3), d'un corps (1), d'un régulateur (5) et enfin d'un manchon (4), qui est la partie en contact avec le plafond.

ENTRETIEN

Référence	Désignation	Photo
VAS FI001	Filtre à pollens 17x19 cm pour VMI® Galbé et Cube 2 (avant juin 2016) - Types 1, 2, 5 et 6	
VAS FI002	Filtre à pollens 16x15 cm pour VMI® Compact - Types 1 et 2	
VAS FI003	Filtre à pollens 25 x 25 cm pour VMI® Cube 1	
VAS FI004	Filtre manchon à pollens pour VMI® - Types 3 et 4	
VAS FI021	Filtre lavable à pollens 17x19 cm pour VMI® Galbé 2, Cube 2 avec adaptateur	
VAS FI006	Filtre lavable à pollens 16x15 cm pour VMI® Compact	
VAS FI044	Filtre pollens 17x19 cm ep. 48mm pour Galbé 2, Cube 2 & URBAN (VMI® commercialisées à partir de juin 2016)	
VAS FI045	Filtre à pollens 20x31,5 cm pour MAXI NOUVEAUTE	
VAS FI014	Filtre HPE particules fines 17x19 cm ep. 48 mm pour Galbé, Cube 2 & URBAN	
VAS FI043	Filtre HPE particules fines pour 20x31,5 MAXI	
VAS FI046	Filtre HPE 3 en1 pollens particules fines charbon actif 17x19 cm Galbé 2, Cube 2 & URBAN NOUVEAUTE	
VAS FI016	Filtre HPE particules fines charbon actif 17x19 cm pour MAXI	

INSTALLATION

Référence	Désignation	Photo
VAS AE001	Collerette de diamètre 150	
VAS AE002	Collier à tête basculante (Serflex)	
VAS AE057	Y - 1 entrée - 2 sorties - diam 150	
VAS AE004	T - 1 entrée - 2 sorties - diam 150	
VAS AE127	Réduction 160/125	
VAS AE146	Coude 90° à joint diam 125	
VAS AE165	Manchon male/male diam 160 NOUVEAUTE	
VAS AE134	Manchon femelle/femelle diam 125	
VAS AE006	Gaine souple de diamètre 160 et de longueur 6 m	
VAS AE150	Plénum de répartition - entrée diam 160 - 1 sortie diam 125 et 6 sorties diam 80	
VAS AE031	Gaine souple isolante de diam 160 et de longueur 3 m	
VAS AE007	Gaine souple isolante de diam 160 et de longueur 6 m	
VAS AE126	Gaine flex alu diam 160 longueur 10 m	
VAS AE143	Gaine souple isolante diam 125 et de longueur 6 m	
VAS AE082	Gaine souple isolé et phonique diamètre 160 et de longueur 5 m NOUVEAUTE	
VAS AE008	Grille pare-pluie - 200 x 200	
VAS AE147	Grille extérieure circulaire alu pare pluie diam 160	
VAS AE162	Diffuseur carré design diamètre 160	
VAS AE009	Diffuseur octogonal mural ou plafonnier	
VAS AE010	Diffuseur circulaire plafonnier + manchon - diam 160	
VAS AE142	Diffuseur diam 125 + manchon	

ACCESSOIRES

Référence	Désignation	Photo
VAS AE011	Diffuseur apparent rectangulaire pour VMI® Type 1	
VAS AE012	Diffuseur de déflection pour VMI® Compact et Galbé - Type 1 ou 2	
VAS AE013	Sortie d'air 15/30 m³/h couleur blanche - 294 mm	
VAS AE014	Sortie d'air 15/30 m³/h couleur noire - 294 mm	
VAS AE015	Sortie d'air 15/30 m³/h couleur chêne - 294 mm	
VAS AE061	Kit fixation murale Cube 2 (6 pattes de fixation + 4 vis + gabarit)	
VAS AE043	Terminal de toiture couleur Tuile	
VAS AE044	Terminal de toiture couleur Ardoise	
VAS AE020	Kit suspension (chaînes + crochets) pour caisson Galbé ou Cube	
VAS AE046	Kit suspension (chaînes + crochets) pour caisson MAXI	
VAS AE071	Câble de suspension GRIPPLE 2 m	
VAS AE144	Module de réglage de débit diam 125*	
VAS AE141	Module de réglage de débit diam 160*	
VAS AE148	Extracteur WC styléa 100 GIR	
VAS AE149	Extracteur SDB styléa 100 HY	
VAS AE173	Extracteur hygro avec fermeture automatique NOUVEAUTE	

** seulement sur les installations 4V et 6V*

SAV

Référence	Désignation	Photo
VAS EL002	Kit commande Basic 1 (récepteur + télécommande + piles)	
VAS EL003	Récepteur infrarouge Basic 1	
VAS EL008	Commande avec piles pour VMI® Basic 1	

ACCESSOIRES

Référence	Désignation	Photo
VAS EL0141	Commande Radio pour VMI® Basic 2 et Essentielle	
VAS EL081	Commande Radio Essentielle pour démonstration (ne peut pas être connectée à une VMI®)	
VAS EL005	Commande Radio pour VMI® Prestige 1	
VAS EL126	Commande radio pour vmi Prestige 2 NOIRE	
VAS EL090	Commande Radio Prestige 2 pour démonstration (ne peut pas être connectée à une VMI®)	
VAS EL164	Micro-processeur radio VMI® Basic 2 et Essentielle	
VAS EL163	Micro-processeur radio pour VMI® Prestige 1	
VAS EL165	Micro-processeur radio pour VMI® Prestige 2	
VAS EL122	Sonde VMI® Basic, Essentielle et Prestige	
VAS EL050	Lot de résistances de 2 X 540 W - 5 broches- gamme Essentielle & Prestige (2 lots pour 1 MAXI)	
VAS EL051	Lot de résistances de 2 X 540 W - 5 broches- gamme Basic 1	
VAS EL143	Résistance de 1 X 1080 W - 5 broches - gamme Urban	
VAS EL089	Ventilateur centrifuge (Cube, Compact, Galbé)	
AS EL158	Ventilateur centrifuge Maxi	
VAS EL144	Ventilateur réaction Urban	
VAS EL013	Boîte de 10 fusibles verre 5x20mm - 10A Basic 1	
VAS EL014	Boîte de 10 fusibles verre 5x20mm - 12A Prestige et Basic 2	
VAS EL080	Kit Dépannage Basic 2 et Essentielle	1 Moteur 1 Commande 2 Résistances 1 Micro-process + 1 sonde
VAS EL017	Kit Dépannage Prestige 1 (Cube et Galbé)	1 Moteur 1 Commande 2 Résistances 1 Micro-process + 1 sonde
VAS EL091	Kit Dépannage Prestige 2 (Cube et Galbé)	1 Moteur 1 Commande 2 Résistances 1 Micro-process + 1 sonde
VAS EL071	Kit Dépannage Prestige Maxi	1 Moteur 1 Commande 4 Résistances + 1 sonde 1 Micro-process
VAS EL152	Kit Dépannage Prestige 2 Urban	1 Moteur 1 Commande 2 Résistances 1 Micro-process + 1 sonde
VAS EL092	Kit de transformation Prestige en Prestige 2	1 Commande 1 Micro-process 1 sonde

Fonctions Turbochauffe et Surventillation

disponibles dans les gammes

PRESTIGE

L'objectif de ces fonctions est d'optimiser les gains énergétiques et le confort grâce à une logique de récupération de calories et de frigories gratuites.

Le principe

La ventilation est boostée pour récupérer les calories et les frigories gratuites détectées par l'intelligence de la VMI®.

Le fonctionnement

La VMI® doit détecter deux critères pour que les fonctions Turbochauffe et Surventilation soient actives :

- ***Premier critère : la saison***

La VMI® possède un algorithme breveté qui détecte les saisons en fonction des températures extérieures.

- ***Deuxième critère : la température***

MODE DE VENTILATION	Turbochauffe	Surventilation
SAISON	Froide	Chaude
CRITÈRE	La température extérieure est supérieure à la température intérieure	La température extérieure est inférieure à la température du logement

- ***Le débit de ventilation***

Lorsque la fonction Turbochauffe ou Surventilation est active, la VMI® booste la ventilation.

Le fonctionnement

- Le Turbochauffe permet d'optimiser le chauffage du logement en demi-saison.
- La Surventilation apporte de la fraîcheur et améliore le confort en période chaude.
- La Surventilation permet au logement de ne pas monter en température trop rapidement.
- Ces deux modes peuvent se déclencher sur une même saison selon la situation climatique.

Illustrations

Saison froide	Cas 1	Cas 2
Température extérieure détectée par la VMI®	24°C	15°C
Température intérieure	20°C	20°C
Mode ventilation Turbochauffe	Actif	Non actif
Gains de calories gratuites	Oui	Non

Saison chaude	Cas 1	Cas 2
Température extérieure détectée par la VMI®	24°C	26°C
Température intérieure	27°C	22°C
Surventilation nocturne	Actif	Non actif
Rafraîchissement	Oui	Non

Directive ErP, qu'est-ce que c'est ?

ErP, c'est le diminutif d'Energy Related Products.

C'est une réglementation européenne qui, dans le cadre du marquage CE, s'applique aux produits qui consomment de l'énergie.

Cette appellation rassemble deux directives :
- La directive Eco-Conception qui réglemente la conception des produits consommateurs d'énergie
- La directive Etiquetage qui réglemente l'affichage d'informations pour le consommateur

Qu'est-ce que ça change depuis le 01/01/2016 ?

- Pour vous (installateur)
  - Vous devez installer des produits conformes à l'ErP
  - Vous devez afficher la classe énergétique sur tous les supports de communication valorisant le produit
  - Vous devez afficher l'étiquette énergétique sur les systèmes de démonstration (showroom, salons…)

- Pour Ventilairsec
  - Nous concevons des produits conformes à l'ErP
  - Nous affichons leur niveau de performance
  - Nous fournissons la fiche produit ErP et l'étiquetage conforme à la directive européenne.

Impacts sur le système de ventilation :

Pour être estampillés ErP, les produits de ventilation résidentielle doivent respecter plusieurs critères :

- Être conformes à la réglementation CE
- Respecter un SEC maximum (<0), qui dépend :
  - De l'efficacité du moteur (W/(m3/h))
  - Des capacités du système à s'adapter aux conditions de la maison (nombre et type de capteurs)
  - Du type de moteur (moteur multi-vitesses – minimum 3, ou à vitesse variable)
  - De l'efficacité de l'échangeur pour les doubles flux
- Disposer d'un moteur multi-vitesses (3 minimum) ou d'un moteur à vitesse variable

Qu'y a-t-il derrière ces lettres ?

- Notation pour un système de ventilation simple flux :
  - A : impossible sans récupérateur de calories (uniquement les VMC Double flux)
  - B : système exceptionnel
  - C : système très bon
  - D : bon
  - E : assez bon
  - F : passable
  - G : très passable

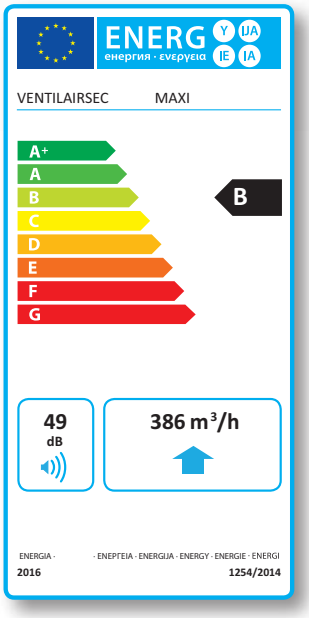

Etiquette énergétique

Pourquoi la ventilation simple flux telle que la VMI® ne peut pas prétendre à la lettre A ?
- *Suivant la formule du SEC*, il faut obligatoirement un complément (tel que l'échangeur thermique) au moteur pour diminuer sa valeur de consommation et donc pouvoir bénéficier d'un étiquetage en lettre A.

Le classement de la gamme VMI® Pulse'R

Désignation	Classe énergétique
Maxi - Prestige	B
Maxi - Essentielle	B
Urban - Prestige	B
Urban - Essentielle	B
Galbé - Prestige	C
Galbé - Essentielle	C
Cube - Prestige	C
Cube - Essentielle	C

Mais en clair, combien consomme notre moteur ?

Prenons une GALBE PRESTIGE, à vitesse 5, la puissance est de 31W. Sur une année, soit 8760 heures, la consommation est de 272kwh. Cela représente un coût minime de 40€ avec un prix du KWH à 0,15€.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de produits implique l'acceptation l'adhésion pleine et entière de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.
Par commande, il faut entendre tout ordre écrit et accepté par notre société. Les commandes transmises à notre société sont irrévocables pour le client.

Article 2 – LIVRAISONS

2.1 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Par conséquent tout retard par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus, ne saurait donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

2.2 Risques : Le transfert des risques sur les produits vendus par notre société s'effectue à la remise des produits au transporteur ou à la sortie de nos entrepôts.

2.3 Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception implique la reconnaissance par le client de la commande passée, des présentes conditions générales de vente ainsi que des quantités et tarifs des produits livrés. Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.
Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès, écrit, de notre société, obtenu notamment par télécopie ou courrier électronique.
Lorsqu'après contrôle un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par notre société ou son mandataire, le client ne pourra demander à notre société que le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celle-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.
La réception sans réserve des produits commandés par le client couvre tout vice apparent et/ou manquant.
La réclamation effectuée par l'acquéreur ne suspend pas le paiement par le client des marchandises concernées.

2.4 Suspension des livraisons : En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, notre société se réserve la faculté de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir. L'acheteur s'interdit de prendre motif d'une réclamation contre le vendeur pour ne pas payer une facture ou une échéance dans le délai prévu.

2.5 Paiement comptant : Toutes les commandes que nous acceptons d'exécuter le sont, compte tenu du fait que le client présente les garanties financières suffisantes. Aussi, si notre société a des raisons de craindre des difficultés de paiement de la part du client à la date de la commande, ou postérieurement à celle-ci, ou encore si le client ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la commande, notre société peut subordonner l'acceptation de la commande ou la poursuite de son exécution à un paiement comptant ou à la fourniture, par le client, de garanties au profit de notre société.
En cas de refus par le client du paiement comptant, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier, notre société pourra refuser d'honorer la (les) commande(s) passée(s) et de livrer la marchandise concernée.

Article 3 - TARIF - PRIX

3.1 Le tarif en vigueur peut être révisé à tout moment, après information préalable de nos clients.
Toute modification tarifaire sera automatiquement applicable à la date indiquée sur le nouveau tarif.

3.2 Nos prix sont fixés par la grille tarifaire en vigueur au jour de la passation de la commande. Ils s'entendent toujours hors taxes, port en sus.
Sauf accord express convenu avec le client ou application des dispositions de l'article 2.5 des présentes, les prix sont calculés nets, sans escompte, et payables à 30 jours fin de mois.

3.3 Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

3.4 Des frais de traitements administratifs seront facturés à hauteur de 2.90 € HT par commande..

3.5 La première commande doit être payée par chèque ou virement avant départ de la marchandise.
Les commandes suivantes sont payables par traite non acceptée à 30 jours fin de mois à compter de la livraison.

Article 4 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Seul l'encaissement effectif des traites ou LCR sera considéré comme valant complet paiement.
Tout montant TTC non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du client.
En outre, notre société se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte journalière par jour de retard.

Article 5 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

5.1 Le transfert de propriété de nos produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par le client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, est réputée non écrite, conformément à l'article L 624-16 du code de commerce.

5.2 De convention expresse, notre société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client et notre société pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.

5.3 L'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement à revendre les marchandises livrées. Mais il ne peut, ni les donner en gage, ni en transférer la propriété à titre de garantie.
En cas de revente, l'acheteur s'engage à régler immédiatement à notre société la partie du prix restant due.

5.4 Notre société pourra également exiger, en cas de non-paiement d'une facture à échéance, la résolution de la vente après envoi d'une simple mise en demeure.

5.5 La présente clause n'empêche pas que les risques des marchandises soient transférés à l'acheteur dès remise des produits au transporteur ou sortie de nos entrepôts. Le transfert des risques vaut également pour les dommages causés aux tiers en raison de l'utilisation des produits par le client.

Article 6 - GARANTIE DES VICES APPARENTS ET CACHÉS

6.1 L'installateur s'engage à nous adresser, dans un délai de 48 heures à compter de l'installation du matériel, la fiche de garantie précisant la date de la vente ou de l'installation, l'adresse complète du client, le numéro de fabrication fixé ou collé sur l'appareil.
En cas de non-respect de cette obligation aucune demande en garantie ne pourra être prise en compte.

6.2 Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par le client plus de 5 ans après la livraison des produits sauf pour les capteurs solaires et l'Easyroof de la gamme Solar'R®. Les capteurs solaires et l'Easyroof de la gamme Solar'R® sont garantis 10 ans par le fabricant IRFTS. La garantie des produits fabriqués par VENTILAIRSEC ne couvre que les coûts de main d'œuvre dans notre atelier qu'au cours des cinq premières années suivant l'installation.

6.3 Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage et d'installation, d'entretien, de conservation et/ou d'utilisation, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.
Seuls les produits installés par un installateur partenaire de la société sont susceptibles d'ouvrir droit à la garantie.

6.4 Au titre de la garantie, notre société ne sera tenue que du remplacement sans frais, des marchandises défectueuses, sans que le client puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit. Les frais de port pour le retour des produits défectueux restent à la charge de l'acheteur.

6.5 Notre garantie cesse de plein droit dès lors que notre client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de 2 mois francs à partir de sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

6.6 Notre garantie cesse de plein droit dès lors que le temps d'arrêt de la machine est supérieur à 2 mois.

Article 7 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente conclus par notre société, ou au paiement du prix, sera porté devant le tribunal de commerce du siège de notre société.

Article 8 – RENONCIATION

Le fait pour notre société de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 9 - DROIT APPLICABLE

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit.

Article 10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques remis à nos clients demeurent la propriété exclusive de la société VENTILAIRSEC et doivent lui être rendus à sa demande.
Sauf accord express et écrit de la société, nos clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de notre société et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

NOTES

VENTILAIRSEC
La ventilation dans le bon sens

16 rue des Imprimeurs • 44220 COUËRON
Tél. : 02 40 04 19 44 • Fax : 02 40 03 96 11
www.ventilairsec.com

Création : Franck Dugast 02 28 00 09 00 - Impression : GOUBAULT IMPRIMEUR 02 51 12 75 75 - Crédit Photo : shutterstock.com/Yuganov Konstantin - Photos et textes non contractuels. Nous nous réservons le droit, à tout moment, dans un souci d'évolution de nos produits, d'apporter des modifications techniques sans préavis - Janvier 2019.